

Annexe aux comptes annuels consolidés

Principes de présentation des comptes

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la législation suisse.

Principes de consolidation

Les sociétés opérationnelles dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Font exception les sociétés immobilières non consolidées, qui sont présentées dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les organisations dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50 % sont inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations majoritaires non opérationnelles sont également comptabilisées par mise en équivalence. Les pertes dépassant la valeur d'acquisition ne sont inscrites au bilan que si le Groupe Mobilière s'engage en droit ou en fait à en assumer une partie ou à participer à un plan d'assainissement en cours d'exécution ou de lancement.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20 % du capital d'une société et a l'intention de conserver durablement cette participation, celle-ci est présentée dans les placements au coût d'acquisition, déduction faite des dépréciations de valeur nécessaires.

Le périmètre de consolidation est présenté dans le tableau de la page 158.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du Groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale; les relations intragroupe sont éliminées. Les éventuelles parts du résultat et des capitaux propres revenant aux actionnaires minoritaires sont présentées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les bénéfices intermédiaires résultant de transactions intragroupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du Groupe, clôturés à la même date et contrôlés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. La valeur comptable de la participation est compensée avec la part concernée de ses capitaux propres, évaluée selon des règles uniformes, à la date de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill est imputé sur les capitaux propres à la date de l'acquisition. En cas de vente d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de résultat. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe. Lors de la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part concernée de ses capitaux propres a été compensé avec les réserves issues du bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

La conversion d'états financiers à consolider dans une devise étrangère se base sur les taux de change à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent ont une incidence directe sur le résultat.

Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont les suivants:

Monnaies étrangères

en CHF	2018	2017
EUR	1.1267	1.1704
USD	0.9853	0.9748

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation ultérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas à la valeur historique (ou au coût d'acquisition amorti) mais à la valeur actuelle, on se sert, dans des conditions normales d'exploitation, du cours du jour ou de la valeur d'usage.

Titres à revenu fixe: les titres à revenu fixe sont, en règle générale, détenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est présentée au compte de résultat. En cas de doutes fondés quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenu fixe sont présentés à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions et parts de fonds: les actions et les parts de fonds en CHF sont portées au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont également présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements. Pour les actions et les parts de fonds en monnaie étrangère, la différence entre les taux de change actuel et historique est comptabilisée dans le compte de résultats, tandis que la différence entre les cours actuel et historique des titres est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat.

Placements alternatifs (tels que capital-risque, fonds spéculatifs, capital-investissement, dette privée, matières premières): les instruments de capitaux étrangers non cotés sont portés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés étant évalués à la valeur actuelle, déterminée par des prestataires tiers indépendants. Si aucune valeur actuelle n'est disponible, l'évaluation a lieu au coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) sont portés au bilan à la valeur actuelle, déterminée sur la base d'estimations périodiques de la valeur vénale par des experts. La valeur actuelle est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie («discounted cashflow», DCF); elle correspond à la somme des recettes nettes (Net Cash Flows) attendues de l'exploitation des immeubles, actualisées à la date du bilan. La différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les reprises de dépréciation jusqu'à la valeur d'acquisition sont également portées au compte de résultat.

Prêts/Hypothèques: les prêts et les hypothèques sont portés au bilan à la valeur d'acquisition historique, sous déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: sont comptabilisés sous ce poste les fonds gérés conformément à la stratégie de placement, mais qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de placements au jour le jour, de dépôts à terme et d'avois à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués à la valeur actuelle (cours du jour).

Placements et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers: sont inscrits au bilan sous ces postes les assurances vie liées à des participations et les produits d'assurance vie constitutifs de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. En ce qui concerne les assurances liées à des participations, les preneurs d'assurance participent pour leur compte et à leur risque au résultat ou à la variation de valeur des placements. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques qui garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), ce qui détermine dans le même temps le montant des provisions techniques correspondantes.

Placements provenant d'opérations de capitalisation et provisions techniques pour opérations de capitalisation: les placements provenant d'opérations de capitalisation comprennent aussi bien les positions pour lesquelles la Mobilière assume elle-même le risque de placement que celles pour lesquelles ce risque est supporté par des tiers, que ce soit par le client pour les parts participatives ou par la banque partenaire pour les parts garanties vis-à-vis du client. Les placements provenant d'opérations de capitalisation sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour) pour toutes les catégories de placements. Les titres détenus dans le dépôt nostro sont aussi comptabilisés à la valeur actuelle, car destinés à la vente. Les fluctuations de valeur de marché sont présentées dans le compte de résultat en tant que revalorisation ou amortissement des placements provenant d'opérations de capitalisation. Les provisions techniques pour opérations de capitalisation sont actualisées, pour les parts garanties, sur la base de la courbe swap actuelle. Pour les parts participatives, il est tenu compte de la valeur actuelle des placements concernés, afin de garantir l'égalité de traitement des actifs et des passifs.

Instruments financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures.

Dérivés utilisés à des fins de couverture: les contrats à terme sur devises ainsi que les options put (stratégiques) servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise de couverture ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.

Dérivés non utilisés à des fins de couverture: les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion (préparation des acquisitions et augmentation des rendements).

Les dérivés sont évalués aux cours du jour. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les fluctuations de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat; pour les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture, il n'y a pas de compensation avec incidence sur le résultat de l'effet produit sur l'opération sous-jacente.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises et celles créées par l'entreprise elle-même, se trouvant dans le pouvoir de disposition de l'entité, destinées à la commercialisation de licences d'utilisation, ainsi que les logiciels informatiques, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable pendant plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur trois à cinq ans; dans des cas justifiés, la période d'amortissement peut toutefois être prolongée jusqu'à vingt ans au plus. La valeur des immobilisations incorporelles est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ils sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation et sur la base du coût d'acquisition. La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été fixée comme suit:

Mobilier/machines/véhicules	2 à 10 ans
Matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
Installations	10 à 20 ans
Immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si nécessaire, des amortissements supplémentaires sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Liquidités: les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés à la valeur actuelle (cours du jour).

Créances et autres actifs / engagements et autres passifs à court terme: ces postes sont évalués à la valeur historique. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur individuelles sur des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques sur le risque de défaillance.

Provisions techniques: les provisions techniques sont calculées de manière prudente, pour chaque contrat d'assurance ou sinistre, en tenant compte des engagements présumés vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance; elles comprennent des provisions pour fluctuations suffisantes pour garantir à long terme la capacité d'honorer les engagements souscrits.

- Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des futures indemnités de sinistres non actualisées. Les provisions pour rentes sont actualisées. Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages survenus mais non encore déclarés et les frais de traitement de sinistres correspondants.
- Les réserves mathématiques correspondent à des valeurs estimées (valeurs actuelles) des prestations et des charges d'assurance, compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des produits d'intérêts et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures aux excédents des assurés:

- Non-vie: selon ses résultats, la Mobilière – fidèle aux valeurs de la coopérative – rétrocède une part de ses excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'Assemblée générale; il appartient ensuite au Conseil d'administration de décider chaque année de leur utilisation.
- Vie: en assurance vie, les excédents résultent de différences positives entre le rendement effectivement obtenu et l'intérêt garanti ainsi qu'entre les résultats prévisionnel et effectif des processus de risque et de frais. Les montants correspondants sont affectés les années suivantes aux provisions destinées à financer les futures attributions d'excédents aux assurés, dont le montant est fixé compte tenu des dispositions légales et contractuelles applicables ainsi que de la politique d'excédents propre à l'entreprise. Ces provisions incluent la part des plus-values et des moins-values avec ou sans effet sur le résultat revenant aux assurés, conformément aux dispositions relatives à la quote-part légale applicables dans les affaires de prévoyance professionnelle. La part revenant aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation entre les comptes consolidés et les comptes individuels établis selon les principes du droit commercial (provenant des réserves issues du bénéfice, des réserves de réévaluation et d'opérations antérieures avec effet sur le résultat) est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Les provisions (financières) non techniques sont des engagements présumés découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance de ces engagements sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à la valeur estimée des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur leur utilisation, leur dissolution et leur constitution. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs. Si des principes d'évaluation autres que ceux relevant du droit fiscal sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs se compensent, dans la mesure où ils concernent le même sujet fiscal. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés et présentés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les futurs engagements fiscaux. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées dans l'annexe. Les impôts différés passifs sont présentés dans les provisions pour impôts. Le taux d'imposition appliqué correspond au taux attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance: les collaborateurs des sociétés du Groupe sont affiliés à des plans de prévoyance conforme au droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés par des cotisations annuelles de l'employeur et des employés. Les cotisations de l'employeur sont présentées par période sous les charges de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des personnes morales juridiquement autonomes et indépendantes de l'employeur. Ces plans à cotisations définies assurent des prestations vieillesse, invalidité et décès, versées conformément au règlement de l'institution de prévoyance. Le Groupe Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, les premiers, au passif et, les seconds, à l'actif en fonction de l'importance respectivement de l'avantage économique effectif ou des engagements qu'ils représentent pour l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat en tant que charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions ou des exonérations des cotisations sont prévues par les statuts ou par un règlement; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des cotisations; les buts de la prévoyance sont garantis et atteints; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire des cotisations. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement suite à un découvert, les dispositions de la LPP et de l'OPP 2 prévoient notamment que l'institution de prévoyance puisse percevoir auprès de l'employeur et du salarié des cotisations (à fonds perdus) destinées à combler le découvert pendant toute la durée de ce dernier, ce qui se traduit par un engagement direct de l'employeur. Les réserves de cotisation de l'employeur sont comptabilisées à l'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont présentées sous les charges de personnel, compte tenu des renoncements à l'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'actualisation.

Périmètre de consolidation

Participations		Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		
		2018	2017	2018	2017	
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	H	-	-	200 000	200 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100	100	148 000	148 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100	100	25 000	25 000	Consolidation complète
Limmat Compagnie d'Assurances SA, Berne	N	100	100	10 000	10 000	Consolidation complète
Protakta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Mobi24 Call-Service-Center SA, Berne	C	100	100	200	200	Consolidation complète
Protakta Conseils-Risques-SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
XpertCenter SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
Trianon SA, Renens	C	100	100	685	685	Consolidation complète
SC, SwissCaution SA, Bussigny	N	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Services SA	C	100	100	100	100	Consolidation complète
bexio AG, Rapperswil (à partir du 18 juillet 2018)	C	100		618		Consolidation complète
bexio GmbH, Berlin (à partir du 18 juillet 2018)	C	100		29		Consolidation complète
Scout24 Suisse SA, Flamatt	C	50	50	225	225	Mise en équivalence
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG, Ittigen	C	33,3	33,3	10 800	10 800	Mise en équivalence
Credit Exchange SA, Zurich (à partir du 6 mars 2018)	C	25		100		Mise en équivalence
Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne	C	23	23	2 825	2 825	Mise en équivalence

La Mobilière détient au Luxembourg, conjointement avec les caisses de pension du Groupe Mobilière, deux sociétés d'investissement SICAV-FIS selon le droit luxembourgeois. La part correspondante de la valeur nette d'inventaire est incluse dans les placements du Groupe.

Activité principale

- A Asset Management
- C Conseil/service
- H Holding
- N Non-vie
- V Vie

Explications relatives au compte de profits et pertes

1 Total primes brutes

en milliers de CHF

	2018	2017
Par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres assurances de choses	1 059 906	1 038 972
Assurance responsabilité civile	300 672	289 668
Assurance véhicules à moteur	1 000 828	988 319
Assurance marine, aviation et transport	10 403	9 800
Assurance caution	56 134	53 336
Assurance accidents et maladie	475 620	426 789
Assurance de protection juridique	115 187	108 287
Autres assurances	25 123	22 011
Total affaires directes	3 043 873	2 937 182
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	26 397	24 218
Total primes brutes non-vie	3 070 270	2 961 400
Assurances vie	664 909	747 446
Assurances vie pour le compte et au risque de tiers	77 594	65 698
Assurances vie: opérations de capitalisation	18 306	150
Total affaires directes	760 808	813 294
Total primes brutes vie	760 808	813 294

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs

en milliers de CHF

	Non-vie		Vie	
	2018	2017	2018	2017
Brut	-16 677	-14 032	1 569	1 036
Parts des réassureurs	2 462	-303	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	-14 214	-14 335	1 569	1 036
Brut	-1 790 921	-1 700 599	-597 349	-616 806
Parts des réassureurs	96 285	63 490	1 197	1 057
Paiements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	-1 694 636	-1 637 109	-596 152	-615 749
Brut	-56 977	-173 022	4 455	-63 850
Parts des réassureurs	-4 448	43 201	3 621	4 402
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	-61 425	-129 821	8 077	-59 448

Dans les assurances vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique, ni dans celle des provisions pour le compte et au risque de tiers, ni dans celle des provisions pour opérations de capitalisation.

3 Frais techniques en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2018	2017	2018	2017
Frais d'agences et autres frais de distribution	-447 319	-429 054	-46 681	-43 962
Frais d'administration	-371 318	-342 349	-80 500	-83 007
Frais techniques bruts	-818 636	-771 403	-127 182	-126 969
Parts des réassureurs	39 307	37 513	0	0
Frais techniques pour compte propre	-779 329	-733 890	-127 182	-126 969

Les charges de personnel s'élèvent à CHF 414,7 millions (exercice précédent: 393,0 millions).

4 Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers en milliers de CHF	2018	2017
Produits/bénéfices et pertes réalisées	9 395	11 195
Bénéfices non réalisés	10	30 559
Pertes non réalisées	-37 642	-13
Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers	-28 237	41 741

5 Résultat des placements de capitaux provenant d'opérations de capitalisation en milliers de CHF	2018	2017
Produits/bénéfices et pertes réalisées	3	4
Bénéfices non réalisés	618	27
Pertes non réalisées	-174	-56
Résultat des placements de capitaux provenant d'opérations de capitalisation	447	-25

6 Produits/Charges des placements en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2018	2017	2018	2017
Produit des titres	91 896	80 246	70 656	68 759
Produit des placements immobiliers	55 529	55 664	27 185	27 690
Produit de prêts à des organisations associées	423	825	0	0
Produit des participations non consolidées	1 072	30	0	0
Produit provenant d'organisations associées	653	653	0	0
Intérêts sur dépôts	47	36	0	0
Produit de revalorisations	3 913	23 501	1 183	6 867
Produit de revalorisations sur organisations associées	16 009	19 251	0	0
Produit de la réalisation de placements	122 164	88 076	70 814	76 542
Autres produits de placement	17 714	17 959	15 781	13 259
Produits des placements	309 420	286 241	185 619	193 117
Charge des placements immobiliers	-12 651	-14 356	-5 141	-4 767
Amortissements sur placements	-79 967	-16 528	-33 314	-8 464
Amortissements sur organisations associées	-6 863	-8 071	0	0
Pertes provenant de la réalisation de placements	-28 741	-16 186	-17 397	-6 682
Charges de gestion	-16 065	-15 879	-12 186	-10 110
Autres charges de placement	-2 758	-2 108	-620	-452
Charges des placements	-147 044	-73 128	-68 659	-30 475

7 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et d'autres produits d'intérêt. Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

8 Impôts en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2018	2017	2018	2017
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-30 668	-35 398	-822	-2 086
Impôts différés	-18 017	-2 890	-3 049	-931
Total Impôts	-48 686	-38 288	-3 871	-3 017

Le taux d'impôt différé de 21 % correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts. Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 4,4 millions de CHF (31.12.2017: 0,4 million de CHF).

Explications concernant le bilan

9 Placements de capitaux

en milliers de CHF

	2018	2017
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 2018: 7 369 228; 2017: 7 595 553)	7 167 901	7 292 863
Actions et parts de fonds ¹ (valeur d'acquisition 2018: 3 076 130; 2017: 2 940 995)	3 541 054	3 768 267
Placements alternatifs (valeur d'acquisition 2018: 1 065 760; 2017: 1 021 139)	1 161 906	1 127 490
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 2018: 1 639 177; 2017: 1 621 814)	2 036 900	1 992 948
Hypothèques	1 823 947	1 594 105
Prêts	784 598	929 564
Participations non consolidées	72 291	60 085
Organisations associées	92 130	87 151
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	1 925	2 183
Autres placements de capitaux	494 989	295 494
Total Placements de capitaux²	17 177 640	17 150 150
¹ fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	1 161 747	1 161 124
² sans liquidités (actifs circulants)	299 323	276 872

Corrections de valeur

en milliers de CHF

	2018	2017
Actions et parts de fonds	-92 669	-5 272
Placement alternatifs	-11 621	-4 361
Participations non consolidées	-36 497	-34 770
Organisations associées	-288	0

Instruments financiers dérivés

en milliers de CHF

	Valeur actuelle active Autres actifs		Valeur actuelle passive Autres passifs à court terme	
	2018	2017	2018	2017
Devises				
à des fins de couverture	7 658	6 949	873	7 477
Total Instruments financiers dérivés	7 658	6 949	873	7 477

10 Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	2018	2017
Parts de fonds	628 314	634 689
Autres placements de capitaux	155 900	187 763
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	784 213	822 452

11 Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation

en milliers de CHF	2018	2017
Obligations	1 908	1 949
Obligations à zéro	26 067	12 235
Titres à revenu fixe	27 975	14 184
Parts de fonds	641	3
Autres placements de capitaux	3 523	2 764
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	32 140	16 951

La valeur des titres en portefeuille dans le dépôt nostro s'élève à 11,6 millions de CHF (2017: 12,1 millions de CHF); le risque est supporté par la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

12 Tableau des actifs immobilisés en milliers de CHF	Placements immobiliers (placements de capitaux)	
	2018	2017
Valeur comptable nette au 01.01.	1 992 948	1 950 011
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	1 621 814	1 583 437
Entrées	20 757	38 997
Sorties	-3 393	-620
État au 31.12.	1 639 177	1 621 814
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01.	-74 772	-63 607
Amortissements	-5 373	-12 628
Revalorisations	2 921	1 463
Sorties	170	0
État au 31.12.	-77 054	-74 772
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée) 31.12.	474 776	445 906
Valeur comptable nette au 31.12.	2 036 900	1 992 948
- Dont immeubles en construction	21 798	33 654
- Dont terrains non bâtis	27 230	25 880
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	397 723	371 134

12 Tableau des actifs immobilisés (suite)

en milliers de CHF	Participations non consolidées (placements de capitaux)		Immobilisations incorporelles	
	2018	2017	2018	2017
Valeur comptable nette au 01.01.	60 085	51 886	31 755	34 007
Valeurs d'acquisition				
État au 01.01.	94 855	85 755	97 591	93 891
Entrées	14 911	5 200	8 468	7 484
Sorties	-978	0	-1 794	-3 784
Reclassification	0	3 900	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	5 774	0
État au 31.12.	108 788	94 855	110 040	97 591
Corrections de valeur cumulées				
État au 01.01.	-34 770	-33 869	-65 836	-59 884
Amortissements ordinaires	0	0	-9 273	-8 803
Amortissement extraordinaire	-1 727	0	0	-942
Revalorisations	0	2 515	0	0
Sorties	0	0	1 440	3 793
Reclassification	0	-3 416	0	0
État au 31.12.	-36 497	-34 770	-73 669	-65 836
Valeur comptable nette au 31.12.	72 291	60 085	36 371	31 755

12 Tableau des actifs immobilisés (suite)

en milliers de CHF	Organisations associées (placements)	
	2018	2017
Valeur de bilan au 01.01.	87 151	76 519
Entrées provenant des investissements	1 526	1 138
Part au résultat des sociétés associées	4 105	10 631
Dividendes perçus	-653	-653
Reclassification	0	-484
Valeur de bilan au 31.12.	92 130	87 151

12 Tableau des actifs immobilisés (suite)

en milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Valeur comptable nette au 01.01.	201 686	191 056	41 957	34 486	243 643	225 542
Valeurs d'acquisition						
État au 01.01.	423 685	406 904	96 929	84 514	520 615	491 418
Entrées	7 591	20 840	17 265	14 988	24 856	35 828
Sorties	-45 100	0	-12 930	-6 661	-58 030	-6 661
Reclassification	296	-4 059	-296	4 059	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	158	29	158	29
État au 31.12.	386 472	423 685	101 127	96 929	487 599	520 614
Corrections de valeur cumulées						
État au 01.01.	-221 999	-215 848	-54 972	-50 028	-276 971	-265 876
Amortissements ordinaires	-7 120	-6 151	-12 841	-10 930	-19 961	-17 081
Amortissement extraordinaire	0	0	0	-362	0	-362
Sorties	45 100	0	12 167	6 348	57 267	6 348
État au 31.12.	-184 019	-221 999	-55 647	-54 972	-239 666	-276 971
Valeur comptable nette au 31.12.	202 453	201 686	45 480	41 957	247 933	243 643

13 Goodwill théorique des actifs immobilisés en milliers de CHF	Goodwill théorique	
	2018	2017
Valeur comptable nette au 01.01.	634 156	688 942
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	722 677	719 663
Entrées	111 264	4 214
Sorties	0	-1 200
État au 31.12.	833 941	722 677
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01.	-88 521	-30 721
Amortissements	-69 780	-58 880
Sorties	0	1 080
État au 31.12.	-158 302	-88 521
Valeur comptable nette au 31.12.	675 639	634 156

Le goodwill issu d'acquisitions est directement compensé avec les fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'activation théorique du goodwill aurait les effets suivants sur les comptes consolidés:

Effet sur le compte de profits et pertes en milliers de CHF	2018	2017
Bénéfice annuel consolidé	443 506	440 508
Amortissement du goodwill	-69 780	-58 880
Bénéfice annuel consolidé théorique, y compris l'amortissement du goodwill	373 726	381 628

Effet sur le bilan en milliers de CHF	2018	2017
Fonds propres consolidés selon bilan	4 779 649	4 834 897
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	675 639	634 156
Fonds propres consolidés théoriques, y compris la valeur comptable nette du goodwill	5 455 288	5 469 053

14 Créances

en milliers de CHF

	2018	2017
Créances sur des preneurs d'assurance	173 037	164 493
./ corrections de valeur	-75 242	-66 535
Créances sur des compagnies d'assurances	30 130	25 863
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	7 139	7 530
./ corrections de valeur	-211	-268
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	968	5 568
Total Créances	135 822	136 651

15 Autres actifs

en milliers de CHF

	2018	2017
Autres actifs	78 511	68 503
./ corrections de valeur	-652	-148
Autres actifs	77 859	68 355

16 Provisions techniques

en milliers de CHF

	Non-vie		Vie	
	2018	2017	2018	2017
Reports de primes	574 186	559 972	48 990	50 557
Provisions pour sinistres	4 280 298	4 207 899	1 722 485	1 730 563
Réserve mathématique	0	0	3 760 901	3 697 007
Part d'excédents crédités aux assurés	0	0	6 842	4 584
Autres provisions techniques	539 756	539 434	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	757	5 630	0	0
Provisions techniques pour compte propre	5 594 997	5 512 935	5 539 218	5 482 711
Parts des réassureurs	151 147	153 146	13 246	9 625
Provisions techniques brutes	5 746 144	5 666 081	5 552 464	5 492 336

17 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2018	2017	2018	2017
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	462 071	391 972	222 968	265 723

18 Provisions non techniques (financières) en milliers de CHF	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions non techniques (financières)
État au 31.12.2016	346 977	126 362	473 339
Utilisation	-50	-80 234	-80 284
Dissolution	-17 129	-466	-17 595
Modification du périmètre de consolidation	97	0	97
Constitution	83 015	5 799	88 814
État au 31.12.2017	412 910	51 461	464 371
Utilisation	0	-3 442	-3 442
Dissolution	-46 574	-645	-47 219
Modification du périmètre de consolidation	0	36	36
Constitution	21 788	2 741	24 529
État au 31.12.2018	388 125	50 150	438 274

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions au 31.12.2018 concernent des achats et les prestations à des collaborateurs ou des ex-collaborateurs. Les provisions concernant les mesures structurelles ont été utilisées durant le premier semestre 2017. Les futures prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs sont escomptées au taux de 1,75 % (31.12.17: 1,75 %).

19 Autres engagements à court terme

en milliers de CHF	2018	2017
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	624 454	610 447
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	148 532	150 426
Autres engagements à court terme	772 985	760 873

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 583,7 millions de CHF (31.12.2017: 565,5 millions de CHF).

20 Capital-actions/réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de CHF 100 nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

21 Postes du bilan acquis

bexio, Rapperswil¹

en milliers de CHF

18.07.2018

Actifs		
Immobilisations incorporelles	5 774	
Immobilisations corporelles	158	
Actifs immobilisés		5 932
Liquidités	5 134	
Autres actifs	672	
Comptes de régularisation	160	
Actifs circulants		5 965
Total des actifs		11 898
Passifs		
Autres passifs	819	
Comptes de régularisation	2 727	
Provisions non techniques (financières)	36	
Capitaux étrangers		3 582
Capital-actions	618	
Réserves de capital	23 582	
Réserves de bénéfice	-15 883	
Fonds propres		8 316
Total des passifs		11 898

¹ Valeurs consolidées de bexio AG et de bexio Deutschland GmbH

Autres éléments comptables

en milliers de CHF

2018

2017

Remarques concernant le bilan

	2018	2017
Engagements conditionnels	883	841
Autres engagements non portés au bilan	455 759	411 821

Les engagements conditionnels concernent des obligations de garantie en faveur de tiers.

Les autres engagements hors bilan comprennent les engagements irrévocables qui découlent de contrats ne figurant pas au passif, d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'une année, d'autres obligations fermes de livraison et d'achat ainsi que des promesses d'investissements.

Il existe des sûretés (liquidités) constituées en faveur de tiers pour un montant de 87,7 millions de CHF (2017: 37,5 millions de CHF) en garantie de transactions de couvertures et d'obligations financières.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA de la Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Transactions avec des parties liées

en milliers de CHF

2018

2017

Avoirs en compte courant	884	5 394
Prêt à long terme (avoirs)	22 313	35 180
Hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	3 321	3 846
Dettes en compte courant	148 509	149 704
Prêts à long terme (engagements)	150 000	150 000
Autres produits (frais d'administration imputés)	4 857	4 365
Produit d'intérêts sur prêts à long terme	423	825
Produit d'intérêts d'hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	33	36
Charge d'intérêts sur compte courant	1 171	1 176
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	1 125	1 125

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages/engagement économique et charges de la prévoyance	Sur/sous-couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise		Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de prévoyance dans frais de personnel	
	31.12.2018	31.12.2018	31.12.2017	2018	2018	2018	2017
en milliers de CHF							
Institution(s) de prévoyance sans surcouverture/sous-couverture	0	0	0	0	-45 346	-45 346	-43 549
Total	0	0	0	0	-45 346	-45 346	-43 549

Réserve de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Bilan	Variation	Bilan	Résultat de la réserve de cotisations de l'employeur dans les frais de personnel	
	31.12.2018	2018	31.12.2018	2018	31.12.17	2018	2017
en milliers de CHF							
Institutions de prévoyance	0	0	0	-207	207	-207	0
Total	0	0	0	-207	207	-207	0

Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 27 février 2019 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Mobilière Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 146 à 173) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 27 février 2019

KPMG SA

Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Philipp Rickert
Expert-réviseur agréé